



## Dette sur un découvert bancaire

Par **Flotho**, le **09/12/2015** à **20:11**

Bonjour,

Je viens de recevoir une lettre d'un huissier en me disant que je dois payer 7209€! C'est un découvert que je n'ai pas remboursé. J'ai été interdit bancaire pendant 5 ans.

Est-ce que ce courrier a une valeur. Ça fait 6 ou 7 ans que ça dure. Je n'ai jamais reçu de lettre de leur part. Dois-je contacter l'huissier ou faire la sourde?

Cordialement.